

**COPIL du 5 février 2010 du  
séminaire 2010 du Réseau Rural Français**

**COMPTE RENDU**  
-----

**I -Rappel des objectifs initiaux**

(extrait de compte rendu de l'assemblée générale du 17 décembre 2009 du réseau rural français)

Les objectifs de contenu du séminaire :

- l'objectif serait de répondre à la question suivante : « Pourquoi et comment améliorer l'attractivité durable des territoires ? » (titre au débat) avec des réponses/pistes d'amélioration à apporter différenciées suivant les types de publics, sur la base des travaux conduits en 2009-2010 par le réseau.
- la deuxième idée est d'avoir une entrée par enjeux transversaux aux trois groupes de travail afin de ne pas juxtaposer les travaux de chacun des groupes mais bien d'en dégager des axes de réflexion transversaux. 2/3 questions clefs sont à déterminer (non définies à ce stade ).

Les objectifs stratégiques du séminaire :

La proposition serait que le point d'entrée soit bien les travaux du réseau mais avec l'objectif d'en tirer des pistes de recommandations en terme de développement rural assises sur du concret, ce qui ne leur en donnerait que plus de force.

Ces recommandations pourraient aborder différents niveaux de propositions : du très opérationnel au plus général selon les attentes des différents types de publics (qui restent à clarifier).

A partir des travaux du réseau, il faudrait parvenir à formuler des préconisations de différents niveaux (opérationnelles pour les porteurs de projet, stratégiques pour les élus et les administrations nationales et européennes). Ces préconisations sont susceptibles d'influencer la future politique de développement rural européenne dans un contexte :

- européen de négociation de la PAC ;
- national de révisions des politiques publiques ;
- local de contractualisation du volet territorial du CPER.

Ce séminaire intervient à un moment opportun pour s'inscrire dans la réflexion d'évolution des politiques européennes.

Le public visé :

L'objectif est de souder les membres du réseau national et des réseau régionaux qui seraient donc le public prioritaire (entre 500 et 1000 personnes). Une ouverture ciblée est envisagée :

- vers des acteurs à ce stade relativement absents des travaux, plus particulièrement les élus ou les grandes organisations de consommateurs

- vers des acteurs susceptibles d'apporter un éclairage/un point de vue/une confrontation sur les résultats présentés (idée du « discutant ») : personnalité, chercheurs...

La méthode de préparation du séminaire :

Plusieurs temps :

- discussion en AG
- constitution du comité de pilotage avec réunion dès janvier pour soumettre des propositions à la CP de Février
- Appui de la cellule d'animation dès que celle-ci sera recrutée.

## **II - Travaux du COPIL du 5 février 2010**

### **1/Participants :**

APCM : David COHIN  
 Université Montpellier 3 : Benoît PREVOST  
 RRR Midi-Pyrénées : Stéphane ROBERT  
 Leader France : Marc BONNARD  
 FNCIVAM : Véronique REBOHLTZ  
 UNCPIC : Brigitte GIRAUD  
 INRA : Yuna CHIFFOLEAU  
 ETD : Gilles REY-GIRAUD  
 FPNRF : Stéphane ADAM  
 CVC : Olivier DENOUAL  
 ASP : Christophe VIRET  
 DATAR : Caroline LARMAGNAC  
 MAAP : Carole LY, Brigitte MIDOUX, Marc COLMOU, Bernard DUVOUX

### **2/Angle d'attaque** discuté et proposé en COPIL pour le séminaire : « **ressources locales / offre territoriale** »

Cet angle d'attaque, qu'il conviendra de problématiser, laisse un large champ et apparaît plus pertinent que le thème trop général de l'attractivité. Le fil rouge du séminaire serait en substance : face aux enjeux du global, quelles capacités d'action locale.

### **3/Date et lieu** du séminaire :

- fin 2010, date à revoir en mai 2010.
- La logistique implique d'organiser dans une (grande) ville, idéalement dotée de bons exemples locaux à valoriser

### **4/Premiers questionnements émergent du COPIL**

Des séries de questions à aborder émergent autour de l'entrée « ressources locales et offre territoriale », portées par les chefs de file des groupes de travail nationaux ou d'autres membres du COPIL. Elles portent en particulier sur :

- 1 - les enjeux des politiques publiques d'aménagement et de développement rural :
  - la volonté de maintenir des espaces ruraux vraiment vivants
  - l'ouverture des territoires ruraux et l'articulation des échelles
  - la régulation des concurrences entre territoires (favoriser les complémentarités)
  - l'amélioration de la gestion des territoires périurbains
  - la gestion des conflits d'usage (notamment autour du foncier)
  - l'offre territoriale des territoires de faible densité

## 2 – les outils des politiques publiques

- la façon de faire valoir dans la commande publique la valorisation de produits locaux
- l'articulation entre démarche de planification spatiale et concrétisation de programmes de développement : la planification locale intègre-t-elle la capacité des acteurs locaux à concrétiser ?
- les partenariats avec la recherche et les écoles
- les outils de financement
- le besoin ressenti d'outils de soutien de l'innovation
- les dispositifs de formations

## 3 – de la ressource à l'offre

- perception et
- connaissance de la ressource : que connaissent les territoires de leurs atouts et possibilités ?
- la façon de construire l'offre territoriale
- la capacité à construire l'offre : l'ingénierie nécessaire à un développement réussi des territoires / les compétences

Le caractère central des questions foncières et le constat de problèmes de connaissance et de qualification de la ressource apparaissent dans tous les groupes de travail nationaux.

Autour des circuits courts, la question de l'innovation amène aussi à considérer les facteurs d'évolution liés aux techniques, aux métiers, aux compétences, et la prise en compte de l'équité dans ces évolutions : il conviendrait d'objectiver et instrumenter les dynamiques et leurs impacts.

Schématiquement, les discussions du COPIL cheminent comme suit :

- identifier, connaître la ressource,
- voir comment passer de cette première étape à la construction de l'offre territoriale,
- voir comment mettre en œuvre,
- discuter, peut-être, de l'articulation des offres territoriales.

Il s'agirait de repérer des questions pertinentes sur chacun de ces items.

S'agissant des réponses à ces questions, la posture du séminaire devrait être, plutôt que d'attendre en conclusion des réponses plus ou moins formelles aux questions posées, de voir comment apporter à la réflexion sur les politiques une contribution éclairée pour la configuration de l'après-2013 : identifier des points de vigilance, exprimer des points à ne pas passer sous silence.

La participation d'agglomérations au séminaire est souhaitable. Mais, outre des binômes agglomération-territoire, doivent pouvoir intervenir des acteurs de filières jouant un rôle particulier dans la construction de l'offre territoriale. Le poids de l'offre territoriale, face à celle de gros opérateurs privés, serait à considérer, certains s'investissant de façon sectorielle dans des champs sur lesquels peut émerger l'offre territoriale (exemple cité de la filière bois).

## **5/Organisation du séminaire**

Sur le démarrage du séminaire, le débat sur les articulations entre ressources et offre territoriale conduit à **interpeler d'abord la demande et les attentes**. Cet aspect déterminant peut constituer un point de départ et un objet de débat.

Les réflexions pourraient se porter :

- sur le constat des demandes ou attentes,
- sur l'adéquation à ces attentes des ressources et offres,
- sur les obstacles à franchir, les articulations à trouver,
- sur la façon de les prendre en compte dans les politiques.

Les « attentes » en cause sont d'abord celles perçues par les élus, les attentes sociétales, non sans d'éventuelles contradictions également sources de débats. A des attentes ou demandes variées correspondent des réponses diverses et pas uniquement territorialisées, à l'exemple des groupes privés investissant des champs sur lesquels peut se construire par ailleurs la volonté d'une offre territoriale. En quoi un territoire rural peut-il s'organiser, à l'instar d'un groupe privé ? Quelles sont les questions liées en termes de partenariat, de niches ou de concurrence ?

Il s'agirait donc au fil du séminaire de procéder à des constats sur les attentes, de tenir compte de ce que restituent les groupes de travail nationaux sur la qualification des ressources et de l'offre, de traiter des articulations et du futur des politiques publiques.

## **6/ Structure générale du séminaire**

Le COPIL ébauche une première proposition de structure générale du séminaire, sur deux journées alternant plénières et ateliers (pas de visites de terrain sur ce court laps de temps).

### **1 - Plénière (jour 1, première matinée) : aborder « Les attentes et les demandes »**

Quels constats sur les attentes et demandes auxquelles devrait répondre une « offre territoriale » ; quelle mise en perspective et relation avec des réponses peu ou pas territorialisées apportées par de grands opérateurs (grande distribution, industries,....).

#### **Apporter des témoignages :**

- ceux, internes au réseau, des groupes de travail nationaux
- ceux, externes au réseau, de grands témoins
- ceux d'élus
- voire des éclairages issus de villes

#### **Rebondir sur ces témoignages, avant de tenir des ateliers :**

- table ronde, et temps de débats : associer les chefs de file à la table ronde ? ménager un temps de questions-réponses ?
- 
- Apport du regard des opérateurs

### **2 - Ateliers (Jour 1, après-midi, voire jour 2, le matin) : huit ateliers en parallèle**

**Ateliers parallèles mais témoignages différenciés** (à identifier) pour ventiler les divers publics selon leur intérêt et valoriser les divers travaux des groupes thématiques nationaux et des réseaux ruraux régionaux.

Dans ces 8 ateliers (environ 60 participants/atelier) sont abordés le premier après-midi :

- des **éléments et réflexions sur la demande, les attentes,**
- des **éléments sur la (les) ressource(s), sa connaissance et les outils nécessaires pour l'appréhender,**
- l'examen du « **comment construire l'offre territoriale ?** » (aspects à identifier).

L'objectif des ateliers est d'**apporter des pistes de réflexion aux débats du jour 2**. Des synthèses intermédiaires des ateliers sont nécessaires en soirée 1.

Des aspects d'organisation des ateliers à préciser :

- séquençage (déroulé interne des ateliers ?),
- questions structurantes et sujets à aborder dans les discussions.

Les travaux des 3 groupes de travail nationaux devraient contribuer à nourrir les ateliers, mais les ateliers ne seraient pas des miroirs des groupes de travail nationaux (pas d'ateliers thématiques reprenant les intitulés des groupes et sous-groupes).

**A l'issue de la série d'ateliers parallèles :**

1) **Repérer les questions qui ont émergé** : identification des sujets nécessitant des approfondissements ou soulevant des questions sur les politiques publiques, quant aux :

- préconisations,
- pistes d'action,
- points de vigilance...

2) au vu des travaux conduits en ateliers, **réinterroger des protagonistes** impliqués dans la construction de l'offre territoriale (offre endogène aussi bien que contributions externes, telles celles de grands opérateurs ; villes ...), recueillir leur regard sur les travaux.

**3 – deuxième plénière (jour 2) : Un apport éclairé à la réflexion sur l'évolution des politiques publiques**

- posture générale dominante : **repérer, éclairer, porter à connaissance** :
  - des pistes de réflexion-action,
  - des préconisations notamment issues des groupes de travail du RRN,
  - des points de vigilancemais sans viser à obtenir de réponse immédiate et complète des politiques ou institutionnels invités en conclusion.
- **ré interroger la suite des travaux du réseau rural** en fonction des travaux du séminaire.

\* \* \* \* \*

**Points de vigilance :**

- nécessaire présence européenne au séminaire, mais de 2 natures distinctes : 1/ en ateliers, acteurs d'autres EM; 2 /en plénière finale, institutionnels communautaires.
- besoin d'un « forum » (forme à préciser) pour la présentation de deux années de travaux du réseau rural national.
- nécessité d'identifier au plus tôt dans les groupes de travail nationaux des expériences (et films) pouvant alimenter les ateliers et/ou lancer les débats.
- nécessité d'associer les réseaux ruraux régionaux à la préparation du séminaire : idée de pré-rencontres en région pour que les travaux des réseaux régionaux alimentent la réflexion.
- prévoir des solutions alternatives pour maintenir l'intérêt des demandeurs d'inscription non satisfaites.

\* \* \* \* \*

**La prochaine réunion du COPIL séminaire 2010 se tiendra le 10 mars 2010 à la DATAR (9h30 - 13h00).**